Bourg-en-Bresse (01) : un homme muni d'un engin incendiaire menace de brûler les locaux du bailleur social, d'incendier deux employées et de s'immoler par le feu car il ne capte plus la télévision turque

30/11/2024 à 22h39



Selon Le Progrès, Le jeudi 28 novembre, un homme a menacé de brûler les locaux du bailleur social Dynacité à Bourg-en-Bresse, d'incendier deux employées et de s'immoler par le feu. Son motif : l'absence d'accès aux chaînes de télévision turques chez ses parents. Après avoir brandi une bouteille contenant un mélange de bière et d'essence ainsi qu'un allume-gaz, il a été invité à jeter ses objets dans une poubelle par le directeur, avec qui il s'était entretenu dans son bureau.

Jugé en comparution immédiate le lendemain, il a nié toute intention d'incendier les locaux, se concentrant uniquement sur son désir d'accéder à la télévision turque. Il a été

relaxé pour la tentative d’incendie et la menace de s’immoler, mais condamné à 24 mois de sursis probatoire pour avoir menacé les employées. Il devra également verser 600 € à chacune pour préjudice moral et ne plus entrer en contact avec elles ou Dynacité.

L’agence, traumatisée par l’incident, est restée fermée le lendemain, une cellule psychologique ayant été mise en place pour le personnel. Une décision sur sa réouverture était en attente.